



Je suis en traine d'ouvrir mon entreprise avec l'argent de la ve

Par **paola972**, le **28/08/2009** à **22:44**

Bonjour, je suis en train de vendre la maison de ma mère en Italie me elle est au nom de mon frère et se lui qu'ils s'occupe de la vente; après ils va m'envoyer la moitié de l'argent en Martinique. avec se ci je vais crée mon entreprise (U.R.L) je suis marie sans contrat et je peur que si un jour je demande le divorce, mon mari puisse réclamée la moitié de mon entreprise. Je pris rdv avec un notaire pour un séparation des comptes me ont ma dit que ils faut attendre trios mois de la date du jugement pour que la séparation des comptes soie effective; je doit immatriculée ma société au mois de septembre. je ne se pas quai faire!